

Grandir@Bruxelles

Les Cahiers de l'Observatoire de l'enfant #31 | 2016

- 
- À quand une place en crèche pour un enfant sur deux ?
 - Faut-il baisser l'âge de l'obligation scolaire ?

Grandir@Bruxelles

	POLITIQUES DE L'ENFANCE	
	QUELLE ÉVOLUTION POUR L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS À BRUXELLES ?	4
	FAUT-IL BAISSER L'ÂGE DE L'OBLIGATION SCOLAIRE ?	8
	LE SITE WEB	
	www.bruxellestempslibre.be	12
	LE CHIFFRE	
	40.592 ENFANTS DANS UNE FAMILLE MONOPARENTALE	13
	L'ENFANT ET LA VILLE	
	JEU M'AMUSE AU MUSÉE	14
	LIEUX D'ENFANCE	
	UN PAS VERS L'INCLUSION	16
	PRATIQUES ET MÉTIERS	
	OUVRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES AUX FAMILLES	18
	VU/LU POUR VOUS	
	DIRTY TEACHING	20
	L'OUTIL	
	UN ENFANT DIFFICILE A TOUJOURS QUELQUE CHOSE À NOUS DIRE	22
	AGENDA	24

Colophon

GRANDIR À BRUXELLES N°31 – 2016

Grandir à Bruxelles est une publication biannuelle de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale
www.spfb.brussels

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bernadette LAMBRECHTS
Administratrice générale
Commission communautaire française
Rue des Palais 42
1030 Bruxelles

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane AUJEAN
Patricia BELFIORE
Perrine HUMBLET
Marie-Laure LECLEF
Benjamin WAYENS

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Anne-Françoise DUSART
Sophie PIQUERON
Sylvie VAN DEN STEEN

ILLUSTRATIONS – CRÉDITS PHOTOS

Première de couverture :
La porte verte
photo : Miguel MORAN

Les photos qui illustrent ce numéro ont été faites dans les lieux suivants :

La crèche Saint-Charles (Molenbeek-Saint-Jean)
photo : Massimo BORTOLINI

ÉDITORIAL



Chères lectrices,
Chers lecteurs,

La création de nouvelles places en crèches en Région bruxelloise est inévitable pour pouvoir répondre au boom démographique. Il s'agit de l'une de mes priorités. Au mois de décembre 2014, le Gouvernement francophone bruxellois a décidé d'adopter un budget de plus de 16 millions d'euros pour créer, grâce à un appel à projets, quelque 1.452 nouvelles places à Bruxelles d'ici 2018. Mais l'effort ne s'est pas arrêté en si bon chemin. En effet, au jour d'aujourd'hui et depuis 2013, c'est pour un montant total cumulé de près de 30 millions d'euros que la Commission communautaire française a investi dans le secteur de l'accueil de la petite enfance, que ce soit pour la création de places d'accueil mais aussi pour le maintien des places existantes. Et nous ne comptons pas nous arrêter là !

Cependant, bien que la création de places d'accueil soit un défi en soi, il n'est malheureusement pas le seul. L'accessibilité de ces places d'accueil aux familles fragilisées en est un autre. En effet, vu que le nombre de places est compté, une grande majorité d'entre elles sont, par réflexe, mises à disposition des familles dont les deux parents travaillent et les familles dont l'un des parents ne travaille pas se tournent très rarement vers les crèches. Ces familles, dont le revenu est, en très grande majorité, inférieur au seuil de risque de pauvreté, en sont d'autant plus fragilisées et marginalisées.

Aujourd'hui, les acteurs de terrain et certaines associations liées au secteur de l'enfance, telles le RIEPP ou Badje, s'accordent pour dire qu'il est essentiel d'ouvrir les milieux d'accueil à TOUS les enfants. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut agir pour que l'intégration et le développement de l'enfant se fassent dans les meilleures conditions possibles. C'est à cet âge que nous leur donnons les outils qui leur permettront de s'accomplir dans leur vie d'adulte.

Malgré les moyens limités, beaucoup de personnes se démènent sur le terrain pour faire de cet idéal une réalité. Le défi est de taille : à Bruxelles, près d'un enfant sur trois vit sous le seuil de risque de pauvreté.

D'autres tentent de sensibiliser à cette réalité et appellent à la solidarité pour améliorer les conditions de vie de ces enfants fragilisés. C'est le cas de Cap 48 qui reconduira, cette année encore, l'opération *Viva for Life*.

Je ne peux que me réjouir devant tant de mobilisation, de courage et de volonté et leur apporter tout mon soutien.

Bonne lecture !

Fadila Laanan

Ministre-Présidente du Gouvernement francophone bruxellois
en charge de l'Accueil de l'enfance

Enfants et compagnie asbl
photos : Nathan FERLA

**BADJE asbl –
projet Bruxelles-Intégration**
photo : BADJE asbl

L'arbre de Vie asbl
photos : Patricia LINSMEAU

Nos plus vifs remerciements
à toutes les structures qui se
livrent ainsi à notre regard.

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE**

Nathalie DA COSTA MAYA
CDCS asbl – cdcs.ulb.ac.be

IMPRESSION
IPM Printing S.A., Bruxelles

Cette publication a été imprimée
sur du papier 100 % recyclé

Grandir à Bruxelles est disponible
en PDF sur le site
www.grandirbruxelles.be

CONTACT

Observatoire de l'enfant
Commission communautaire française
Rue des Palais 42
1030 Bruxelles
T 02 800 84 86
observatoire@grandirbruxelles.be
www.grandirbruxelles.be

**ABONNEMENT /
CHANGEMENT D'ADRESSE**

observatoire@grandirbruxelles.be
T 02 800 84 86

Stéphane AUJEAN
Observatoire de l'enfant

QUELLE ÉVOLUTION POUR L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS À BRUXELLES ?

Conçu jusqu'à récemment pour répondre aux besoins de garde des parents qui travaillent, l'accueil est de plus en plus considéré comme un service public répondant à une diversité de besoins et qui devrait pouvoir être offert à tous les enfants. Ces deux dernières décennies, un consensus a émergé pour faire de cet accueil un enjeu politique important.

Dans la lignée de l'objectif européen de Barcelone qui préconisait la mise en place de structures d'accueil pour au moins 33 % des enfants âgés de moins de trois ans¹, le Collège de la Commission communautaire française (Cocof) a fixé pour 2024 l'objectif d'offrir une place en crèche pour un enfant sur deux (âgé de moins de 2,5 ans) à Bruxelles.

Que nous apprennent les derniers chiffres publiés par l'IBSA sur l'évolution de la situation ?

Au 31 décembre 2015, la Région bruxelloise comptait un total de 18.576 places d'accueil de l'enfance². Ce chiffre comprend l'ensemble des places autorisées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et par son pendant néerlandophone *Kind & Gezin* (K&G), et porte à la fois sur les places en structures collectives et les places chez des accueillantes.

Si l'on compare ce chiffre à la situation au 31 décembre 2013, on remarque une augmentation de 1.227 unités, soit une hausse de 7 % en deux ans. Par rapport à la situation au 31 décembre 2010, ce n'est pas moins de 2.659 places qui ont été créées en 5 ans.

Cette augmentation est presque entièrement le résultat d'une hausse du nombre de places autorisées par l'ONE. En effet, en deux ans, l'ONE a vu son nombre de places à Bruxelles augmenter de 13 %³. C'est particulièrement le cas des places non subventionnées qui ont bondi de 24 %, ce qui s'explique en grande partie par des transferts de milieux d'accueil depuis K&G vers l'ONE suite à la réforme du secteur de l'accueil néerlandophone. Ainsi, sur les 383 nouvelles places non subventionnées

qui ont été autorisées par l'ONE en 2015, 276 places sont d'anciennes places K&G⁴. De son côté, l'offre de places néerlandophones n'a quasiment pas augmenté en deux ans. Les places nouvellement autorisées par K&G n'ont fait que compenser numériquement celles transférées vers l'ONE.

Pendant longtemps, du fait d'une forte croissance démographique, les ouvertures de places d'accueil consécutives aux nombreux investissements consentis notamment par les institutions régionales et communales n'ont permis que de maintenir le taux de couverture, sans réussir à le faire augmenter. Le nombre total de places augmentait mais celles-ci devaient rencontrer une population d'enfants sans cesse croissante.

La situation a changé récemment. Grâce au maintien d'un haut niveau d'investissement dans les structures d'accueil et à une stabilisation du nombre d'enfants de moins de 3 ans⁵, le taux de couverture de places d'accueil commence enfin à augmenter. En effet, alors que la population d'enfants n'avait cessé de croître depuis le milieu des années 1990, celle-ci s'est stabilisée ces toutes dernières années, à un niveau élevé (au 1^{er} janvier 2016, la région comptait 53.554 enfants de moins de 3 ans). **Il en résulte un taux de couverture global (enfin !) en hausse et passé de 32 % à 35 % en l'espace de deux ans.**

- 1 Milotay Nora, 2014. *L'élaboration des politiques européennes pour les enfants*. In : *Enfants d'Europe*, N° 26, Novembre 2014, pages 4-7.
- 2 Site Internet de l'IBSA : <http://ibsa.brussels>
- 3 Voir le Rapport d'activité 2015 de l'ONE.
- 4 Chiffres fournis directement par le Département Accueil de l'ONE.
- 5 Voir à ce sujet la rubrique «Le Chiffre» dans le n°30 de *Grandir à Bruxelles*.

Figure 1. Taux de couverture par commune au 31/12/2015. Source : IBSA

Communes	Taux de couverture global	Taux de couverture en places à PFP selon le revenu et accessibles à tous	Taux de couverture en places à PFP libre ou non accessibles à tous
Anderlecht	17 %	10 %	6 %
Koekelberg	17 %	11 %	5 %
Molenbeek-Saint-Jean	18 %	15 %	3 %
Saint-Josse-ten-Noode	21 %	18 %	3 %
Schaerbeek	24 %	15 %	9 %
Jette	26 %	16 %	10 %
Forest	27 %	16 %	11 %
Saint-Gilles	27 %	15 %	12 %
Moyenne régionale	35 %	20 %	15 %
Ganshoren	35 %	27 %	9 %
Berchem-Sainte-Agathe	36 %	25 %	11 %
Woluwe-Saint-Pierre	39 %	27 %	12 %
Ixelles	46 %	24 %	21 %
Bruxelles	47 %	26 %	21 %
Evere	49 %	23 %	26 %
Watermael-Boitsfort	51 %	33 %	18 %
Woluwe-Saint-Lambert	51 %	27 %	24 %
Auderghem	60 %	30 %	29 %
Uccle	60 %	34 %	26 %
Etterbeek	67 %	25 %	42 %

Voilà pour les bonnes nouvelles. En revanche, la situation reste critique au niveau des places accessibles et reste très variable d'un endroit à l'autre de la région.

Places accessibles

Si le nombre de places d'accueil croît dans notre région, il n'en reste pas moins que toutes ces places ne sont pas accessibles à tout un chacun. En effet, parmi les 18.576 places que compte la région, 2.691 places, soit pas loin de 15 %, sont réservées à des catégories particulières d'enfants (principalement les enfants de personnes employées par une organisation finançant le milieu d'accueil). Cela veut dire qu'elles ne sont pas accessibles à l'ensemble des Bruxellois; même s'il y a bien évidemment des Bruxellois parmi les personnes qui bénéficient de ces places. Mais c'est surtout financièrement qu'une bonne partie de ces places ne sont pas toujours accessibles.

Pour certaines places d'accueil, telles que celles subventionnées par l'ONE par exemple, la participation financière des parents (PFP) est établie en fonction de leurs revenus. Pour d'autres, le milieu d'accueil est libre de fixer le montant de la PFP. Dans cette catégorie, certains milieux d'accueil, tels que des haltes-accueil, bénéficient de diverses subventions et

fixent une participation financière minimale. Mais, dans la grande majorité des cas, le montant demandé est prohibitif pour la famille bruxelloise moyenne.

Dans ce contexte, le nombre de places accessibles financièrement et ouvertes à tout le monde est donc fondamental.

Ce nombre a bien augmenté ces dernières années passant de 7.686 à 10.788 places. Cela dit, cette augmentation semble due non seulement à la création de nouvelles places subventionnées par l'ONE (+9 % en deux ans) mais aussi au passage de nombreuses places d'accueil néerlandophones d'une tarification libre à une tarification en fonction des revenus suite à la réforme du secteur en Flandre⁶. Dans le cadre de cette réforme, la proportion de milieux d'accueil bénéficiant de subventions a beaucoup augmenté mais le niveau de subventionnement varie fortement d'un milieu à l'autre. Il conviendra d'observer sur le plus long terme si cette démocratisation de l'accueil néerlandophone sera durable.

Entre fin 2013 et fin 2015, le taux de couverture global en places accessibles à tous et pour lesquelles la PFP est fonction des revenus ou minimale a augmenté pour passer de 18 % à 20 %. **On peut se réjouir de cette augmentation, mais ce taux reste très faible : seul un enfant bruxellois sur cinq peut bénéficier d'une place réellement accessible.** Dans une

Le taux de couverture

Le taux de couverture est un indicateur fondamental dans le domaine de l'accueil de la petite enfance. Il s'agit du rapport entre le nombre de places d'accueil existantes et la population d'enfants en âge de fréquenter ces places. Il existe plusieurs façons de le calculer.

Au numérateur, on peut ne compter que les places dans les milieux d'accueil autorisés par l'ONE ou K&G. On peut aussi en déduire les places qui ne sont pas accessibles à tous ou pour lesquelles la PFP n'est pas calculée en fonction des revenus des parents. Mais on peut également, ajouter au numérateur les places occupées dans l'enseignement maternel.

Au dénominateur, on peut ne compter que les enfants âgés entre 0 et 2,5 ans ou on peut compter les enfants de 0 à 3 ans (ce que l'on fera si l'on inclut les places du maternel). Dans cet article, nous utilisons les chiffres de l'IBSA qui ne tiennent pas compte des enfants du maternel et prennent pour base les enfants de 0 à 3 ans. C'est la définition utilisée au niveau international. On pourrait donc considérer que ce taux de couverture est sous-estimé. Mais il ne faut pas oublier que ces chiffres ne tiennent pas compte, d'une part, du nombre important de navetteurs dont les enfants fréquentent des crèches bruxelloises et, d'autre part, de tous les enfants non repris dans les données administratives mais bien présents sur le territoire régional. Notons pour finir qu'un taux de couverture peut s'améliorer parce qu'il y a plus de places d'accueil mais aussi parce qu'il y a moins d'enfants (ou une combinaison de ces deux facteurs).

Places subventionnées/ places accessibles

On entend généralement par «places subventionnées» les places d'accueil qui sont subventionnées par l'organisme compétent (ONE ou K&G). Lorsque l'ONE subventionne une place, le milieu d'accueil doit appliquer une PFP calculée en fonction des revenus des parents. Cependant, toutes les places subventionnées ne sont pas accessibles à tous. En effet, certaines places, telles que celles réservées aux employés d'une entreprise, ne le sont pas. Inversement, certaines places dites «non subventionnées» peuvent être considérées comme accessibles financièrement dans la mesure où les parents paient en fonction de leurs revenus ou ne doivent déboursier qu'une somme forfaitaire très modique. Ces places sont, de fait, généralement subventionnées par d'autres pouvoirs publics. C'est notamment le cas des places en halte-accueil, catégorie qui ne bénéficie pas encore à ce jour d'un subventionnement réel par l'ONE.

ville qui compte 40 % d'enfants vivant sous le seuil de risque de pauvreté, on comprendra aisément que les places accessibles financièrement sont en nombre bien trop insuffisant. Rappelons ici qu'une place en crèche privée coûte aisément 600€ par mois voire nettement plus dans certains cas. De plus, comme on le verra plus loin, les places accessibles ne sont pas du tout réparties uniformément dans la région.

Situation par commune

Le taux de couverture global est de 35 % au 31 décembre 2015 pour l'ensemble de la région mais varie fortement d'une commune à l'autre. Il est de moins de 17 % à Anderlecht et Koekelberg alors qu'il dépasse les 66 % à Etterbeek ; soit presque quatre fois plus ! Parmi les communes présentant un taux de couverture inférieur à la moyenne régionale, on trouve également Molenbeek, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Jette, Forest et Saint-Gilles. Comme on peut l'observer, il s'agit uniquement de communes du croissant pauvre bruxellois et/ou de l'ouest de la région où la croissance démographique se fait particulièrement ressentir. À l'inverse, les communes d'Etterbeek, Uccle, Auderghem, Woluwe-Saint-Lambert et Watermael-Boitsfort, qui ont un profil socio-économique plus favorisé, présentent toutes un taux de couverture supérieur à 50 %⁷.

Le taux de couverture global se calcule sur base de toutes les places d'accueil. Si l'on s'en tient uniquement aux places réellement accessibles (notamment au niveau financier), d'importantes différences subsistent. Le taux de couverture en places accessibles varie de 10 % à Anderlecht à 34 % à Uccle. Là encore, ce sont les communes les plus privilégiées qui affichent les meilleurs taux de couverture (Uccle, Watermael-Boitsfort, Auderghem, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre). De plus, ce sont en général les mêmes communes qui ont un bon taux de couverture de places accessibles (y compris financièrement) et de places à tarification libre et/ou réservées. Ainsi, les 11 communes qui ont un taux global supérieur à la moyenne ont toutes aussi un taux de couverture en places accessibles supérieur à la moyenne. Et sur ces 11

communes, seules 3 ont un taux de places à tarification libre (légèrement) inférieur à la moyenne. Pas une seule commune avec un taux de places accessibles inférieur à la moyenne ne rattrape ce taux par un taux de couverture en places à tarification libre supérieur à la moyenne.

On l'a dit, l'offre globale de places d'accueil a augmenté de 7 % en deux ans. Mais ce taux cache des situations très diversifiées. Quelques communes ont perdu des places (21 places en moins à Etterbeek) alors que d'autres en ont gagné, et parfois beaucoup. Il s'agit notamment de Forest (+64 places), d'Ixelles (+79), de Saint-Gilles (+92 places), d'Uccle (+120), de Schaerbeek (+151) et surtout de Molenbeek (+214, soit 27 % de places en plus) et de Bruxelles-Ville (+447).

Parmi les communes présentant un taux de couverture global inférieur à la moyenne, plusieurs ont ainsi vu leur taux augmenter significativement et l'on peut donc se réjouir d'observer un rattrapage progressif de ce retard. Ce n'est malheureusement pas le cas pour deux communes qui ont même vu le nombre de places sur leur territoire baisser légèrement : Jette (-1 place) et Anderlecht (-5 places).

La situation à l'échelle des communes se révèle donc être très inégalitaire. Qu'en

est-il de la situation à l'échelle des quartiers bruxellois ?

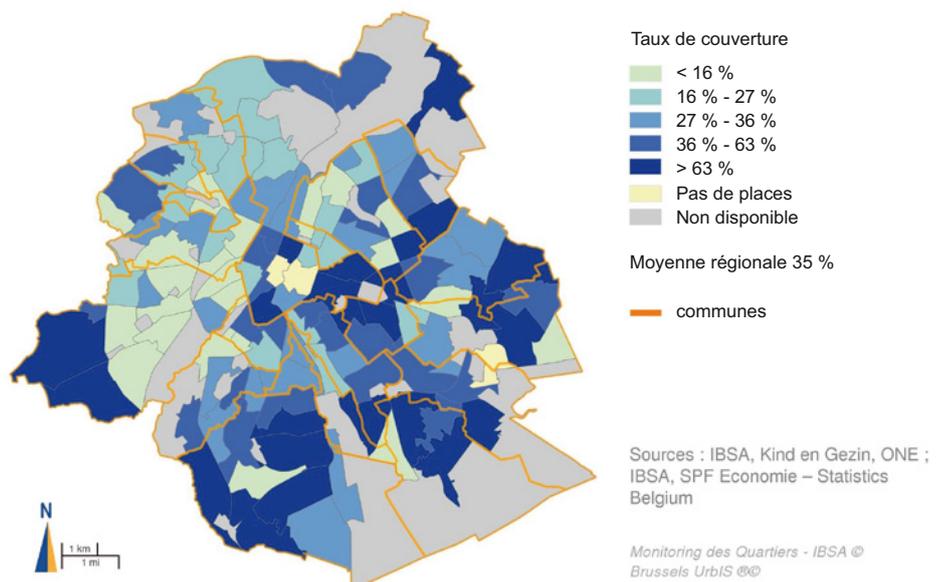
Situation par quartier

L'IBSA calcule également les taux de couverture par quartier⁸. Ce taux permet de savoir pour chaque quartier si l'offre en place d'accueil y est satisfaisante. Le calcul de taux de couverture à cette échelle présente néanmoins deux inconvénients majeurs.

Premièrement, la situation des habitants d'un quartier à faible taux de couverture diffère fondamentalement selon que leurs enfants peuvent ou non être accueillis dans un quartier adjacent. Par exemple, les quartiers *Dries* ou *Dieweg* présentent un taux de couverture faible mais sont entourés de quartiers offrant de nombreuses places d'accueil. Inversement, un quartier mal servi en places comme *Veeweyde - Aurore* se trouve au milieu d'autres quartiers ne proposant que très peu de places d'accueil.

Deuxièmement, la comparaison des taux entre quartiers est parfois faussée par une sorte «d'effet frontière». Ainsi, le quartier *Saint-Alix - Joli Bois* présente un taux de couverture de places accessibles de 0 %. En réalité, il est bien desservi par une crèche communale de 64 places.

Figure 2. Taux de couverture par quartier au 31/12/2015





Mais cette crèche se trouve juste à la limite externe du quartier tel qu'il a été défini pour les besoins du Monitoring des quartiers.

Malgré ces inconvénients, les taux de couverture par quartier ont l'avantage de montrer les lieux où se concentrent les difficultés. Ainsi, à l'exception du quartier *Porte de Hal* et de l'ouest du Pentagone, l'ensemble des quartiers du croissant pauvre présentent tous des taux de couverture inférieurs à la moyenne. Cet état de fait reflète de fortes inégalités infracom-munales. Par exemple, si la Ville de Bruxelles présente, à l'échelle de la région, un bon taux de couverture, il n'en reste pas moins que tous ses quartiers du nord-ouest (correspondant à l'ancienne commune de Laeken) ont un taux de couverture nettement inférieur à la moyenne. La commune d'Anderlecht présente aussi un fossé énorme entre sa partie occidentale, plus récemment urbanisée et plus favorisée sur le plan socio-économique, qui compte parmi les plus hauts taux de couverture de la région, et ses parties centrale et orientale où l'on ne trouve que très peu de places d'accueil en regard de la population.

Conclusion

Si le taux de couverture global semble enfin s'améliorer, il manque encore beaucoup de places d'accueil dans notre région et celle-ci reste caractérisée par d'importantes inégalités

entre territoires, inégalités qui ne se résorbent que trop lentement.

En 2014, l'ONE et la Cocof ont lancé un appel à projets conjoint pour la création de places d'accueil de la petite enfance. Initié dans le cadre du volet 2 du plan Cigogne III, cet appel à projets s'est clôturé par la programmation de 2.175 places dans 79 projets (dont 1.533 places cofinancées par la Cocof à travers des subventions à l'infrastructure). L'ouverture de ces places était prévue entre 2015 et 2018. Cela permettra sans doute de combler une partie du retard de la région bruxelloise et singulièrement de certains quartiers en matière de places d'accueil.

Il faudra cependant continuer à tenir compte de la croissance démographique. D'après les projections publiées récemment par l'IBSA, le nombre d'enfants de moins de 3 ans devrait augmenter «légèrement entre 2015 et 2020, puis légèrement plus jusqu'en 2025, soit une croissance de près de 10 % et 5.000 personnes au total»⁹. Cette croissance ne sera évidemment pas répartie uniformément et devrait toucher particulièrement certaines communes telles que Evere, Berchem ou Jette. Il conviendra donc de maintenir un important effort financier s'il l'on veut tenter de répondre aux besoins des Bruxellois les plus jeunes dans tous les quartiers.

- 6 Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro de *Grandir à Bruxelles*.
- 7 À ce niveau, la situation n'a pas beaucoup changé : voir Gillet Catherine, 2009. *Analyse de l'offre et des besoins d'accueil de la petite enfance à l'échelle des quartiers bruxellois sur base du Monitoring des quartiers*. In : *Grandir à Bruxelles*, N°23, Hiver 2009-2010, page 24.
- 8 Voir à ce sujet l'article sur le Monitoring des quartiers dans le n°30 de *Grandir à Bruxelles*.
- 9 IBSA, 2016. *Projections démographiques communales bruxelloises 2015-2025*. In : *Les Cahiers de l'IBSA*, N°6, Octobre 2016, page 14.

Perrine HUMBLET
Observatoire de l'enfant

FAUT-IL BAISSER L'ÂGE DE L'OBLIGATION SCOLAIRE ?

Tous à l'école dès 5 ans ? Dès 3 ans ? Est-ce une bonne question... et quelle est la réponse ?

L'abaissement de l'obligation scolaire à l'âge de 3 ans est préconisé dans un rapport sur la lutte contre la pauvreté infantile en Belgique adopté cette année par le Sénat¹. Les documents actuellement disponibles dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence font également référence à ce changement pour lutter contre l'échec et les inégalités scolaires. Se dirige-t-on vraiment vers une obligation scolaire à l'âge de 3 ans ?

Quelques précisions sont nécessaires avant de répondre à cette question. Tout d'abord, avant d'être consacré par la Convention du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Belgique en 1991, le droit à l'instruction était déjà inscrit dans la Constitution belge. Il est garanti par la loi du 19 mai 1914 (revue par la Loi du 29 juin 1983) sur l'obligation scolaire pendant une période de 12 années à partir de l'âge de 6 ans pour tous les mineurs domiciliés ou résidant sur le territoire. Ainsi, pour modifier l'âge de l'obligation scolaire, il est nécessaire d'avoir un accord au niveau fédéral. C'est d'ailleurs très utile pour la Région Bruxelles-Capitale, bilingue, car les Communautés chargées d'organiser l'enseignement dans les deux langues officielles ne peuvent agir sans concertation sur ce point. Il faut noter ensuite que cette loi ne porte pas sur la fréquentation mais bien sur l'instruction scolaire ; le respect de cette obligation incombe aux parents ou aux personnes qui ont l'autorité parentale.

La question de l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire est soulevée depuis plusieurs décennies

L'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire n'est pas une nouvelle thématique en Belgique. En fait, c'est un thème récurrent. Nos collègues Katrien Van Laere et Michel Vandenbroeck ont publié récemment son historique², dont voici quelques grandes lignes.

Dès les années 1960, différents groupes politiques s'inquiètent des inégalités sociales en matière de réussite scolaire et pensent qu'abaisser l'obligation à 5 ans en 3^e maternelle permettrait de mieux préparer l'enfant, de contribuer à la réussite à l'école primaire et de réduire les «handicaps et retards socio-culturels» des enfants des classes sociales défavorisées.

Ces réflexions se poursuivent dans les années 1970 et l'idée d'une structure en deux cycles, le 5-8 ans et le 9-11 ans fait surface. Cependant le projet d'abaissement légal de l'obligation scolaire à 5 ans ne passe pas. Si les arguments politiques relatifs à l'utilité de l'enseignement différent, tous les acteurs du débat s'accordent pour penser que les parents de milieux sociaux défavorisés ne comprennent pas suffisamment l'importance de l'école maternelle. Toutefois, ils ne peuvent que constater que cette question est insuffisamment documentée : à l'époque on ne sait pas très bien qui sont les 5 % d'enfants non scolarisés à l'âge de 5 ans. Il n'y a pas de données scientifiques pour comprendre ce phénomène, ni d'ailleurs de recherches pour revoir l'organisation pédagogique en rapport avec cette question.

- 1 Rapport d'information concernant la nécessaire collaboration entre l'autorité fédérale, les Communautés et les Régions en vue de développer une approche commune dans la lutte contre la pauvreté infantile dans notre pays. Texte adopté par la Commission des matières transversales - compétences communautaires. Sénat de Belgique, session 2015-2016, 1^{er} février 2016, 6-162/3.
- 2 Van Laere K., Vandenbroeck M. (2014). 100 jaar leerplicht in België : en nu de kleuters ? *Pedagogiek*, 34,3, 191-208.
- 3 Mangez E., Joseph M., Delvaux B. (2002). Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. *Collaboration, lutte, repli, distanciation*. CERISIS - UCL.
- 4 Van Laere K., Vandenbroeck (2014) ; op.cit.



Les écoles maternelles pourraient même jouer un rôle d'accroissement des inégalités sociales



Dans les années 1980, la crainte d'une «primarisation précoce» de l'école maternelle contribue à écarter la question de l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire au profit de son allongement après l'âge de 14 ans, âge qui n'avait pas été modifié depuis 1914 et distinguait négativement la Belgique parmi les pays européens. C'est également l'époque des premières réformes de l'État et du transfert de certaines compétences institutionnelles aux Communautés. Dans la nouvelle Communauté française, l'organisation en deux cycles est proposée en 2000 mais elle met en évidence une incohérence avec l'âge de l'obligation scolaire à 6 ans, et replace l'abaissement à 5 ans à l'agenda politique.

Jean-Marc Nolle, alors Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, commande ainsi une étude scientifique pour vérifier l'hypothèse selon laquelle les inégalités sociales de réussite scolaire s'expliquent par le fait que les familles «défavorisées» fréquentent moins l'école maternelle. Les résultats montrent alors que ce n'est pas le cas, qu'il n'y a aucun lien entre milieu social et non-fréquentation de l'école maternelle et qu'il faut plutôt se tourner vers la qualité des rapports de l'école maternelle avec les enfants et les familles

«dévalorisées» pour expliquer les inégalités de réussite scolaire³.

Malgré ces résultats, le projet d'abaissement à 5 ans se maintient parmi les réflexions politiques menées au niveau des Communautés, la catégorie des enfants de familles défavorisées englobant progressivement les enfants immigrés qui ne sont pas élevés à la maison dans la langue de l'enseignement. Ce débat est renforcé par l'enquête internationale menée auprès des élèves âgés de 15 ans (enquête PISA). Celle-ci met en évidence l'importance du niveau préscolaire pour la réussite scolaire dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), ainsi que les mauvais résultats belges en ce qui concerne le caractère très inégalitaire des systèmes éducatifs belges. De nouvelles données dans la Communauté flamande montrant que le retard pris en 3^e maternelle est déjà important justifient pour la première fois une proposition de l'abaissement à l'âge de 3 ans en 2004.

La question est également amenée sur le terrain de la lutte contre la pauvreté, avec des discussions entre tenants de l'abaissement de l'âge et tenants d'une amélioration qualitative de l'école maternelle et de ses rapports avec les parents.

En l'absence d'une décision entre les Communautés, la Communauté flamande table dès 2004 sur un plan d'impulsion qui se compose de 7 axes d'actions pour renforcer et soutenir la fréquentation scolaire en maternel, comprenant une visite à domicile des familles pauvres et des migrants par *Kind en Gezin*. Depuis 2009, une nouvelle réglementation veut qu'un enfant ne puisse s'inscrire en 1^{ère} primaire s'il n'a pas fréquenté une école maternelle pendant au moins 220 demi-jours. Dans le cas contraire, il était prévu au départ de devoir passer un test linguistique mais celui-ci a été récemment supprimé et remplacé par une décision prise au niveau de l'école, sans recours possible en cas de refus. Pour Katrien Van Laere et Michel Vandebroek, cela revient à accepter la démission de l'école obligatoire face à la diversité et au multilinguisme de ces élèves⁴.

On constate à travers cet historique que les discussions actuelles se situent bien dans le prolongement d'une question assez ancienne, mais où le choix d'une mesure légale (l'abaissement de l'âge) n'a jamais été fait.

- 5 Voir par exemple <http://www.onderwijs.vlaanderen.be/hogekleuterparticipatie-maar-extra-maatregelen-nodig>.
- 6 Orientations relatives aux objectifs du Pacte, Avis N°2 du Groupe central, 3 mai 2016, p. 98.
- 7 Chenu, F., Dupont, V., Lejong, M., Staelens, V., Hindryckx, G. & Grisay, A. (2011). Analyse des causes et des conséquences du maintien en 3^e maternelle. Rapport de recherche. Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique.
- 8 Voir l'article dans Grandir à Bruxelles n°28, 2013 : MARISSAL Pierre et al., Inégalités socio-économiques entre implantations scolaires : déjà en maternelle ?, p. 3-7.
- 9 Voir les deux articles dans Grandir à Bruxelles n°29, 2014-2015 : MASSON Marie, La journée d'un enfant en classe d'accueil, p. 3-6. DE COSTER Lotta, GARAU Emanuela, Exploration participative du point de vue de l'enfant (0-6 ans) sur la qualité de l'accueil et de l'éducation à la crèche et à l'école maternelle, p. 7-10.
- 10 AMERIJCKX, Gaëlle, HUMBLET, Perrine, 2015. The transition to preschool : a problem or an opportunity for children ? A sociological perspective in the context of a 'split system'. In : European early childhood education research journal, 23,1 : 99-111.
- 11 CRÉPIN Françoise, NEUBERG France, Ce que des parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits. Fondation Roi Baudouin, 2013.
- 12 Fondation Roi Baudouin, 'Plus de chances dès l'enfance'.



Photo : Nathan FERLA

Était-ce une bonne question ?

En soi, cette question est étonnante puisque les taux belges de préscolarisation, qui approchent de fait 100 % dès 3 ans, sont parmi les plus élevés des pays européens et de l'OCDE, et le sont depuis très longtemps. Cependant, très vite, le problème investigué est passé de l'inscription à celui de la fréquentation régulière. C'est encore le cas. Ce problème de faible fréquentation des enfants inscrits connaît-il une certaine ampleur ? Affecte-t-il surtout les enfants de familles précarisées ? Les réponses sont assez précises en Communauté flamande⁵. Par contre, en Fédération Wallonie-Bruxelles, les travaux du Pacte ont fait le constat qu'il manque (à nouveau) des données statistiques pour répondre à cette question : « Il conviendra en priorité de disposer de la mesure de la fréquentation à l'école maternelle et d'établir un relevé de la fréquentation scolaire dans les écoles maternelles⁶. On pourrait se risquer à conclure que cette lacune montre à quel point l'école maternelle est restée à l'écart des préoccupations et des recherches, réduisant les professionnels à devoir se satisfaire d'approximations et de représentations personnelles sur la population précaire dans les écoles.

Mais finalement, par-delà la question de la fréquentation, l'école maternelle est-elle à ce point un sanctuaire contre les inégalités sociales qu'il faille à tout prix la fréquenter pour diminuer les inégalités de réussite scolaire ultérieures ? Ici encore, les études pour

l'enseignement francophone sont trop peu nombreuses pour l'affirmer mais plusieurs résultats récents tendent à montrer le contraire.

Les inégalités sociales, déjà en maternelle ?

Ainsi, il s'avère qu'un enfant issu des quartiers les plus défavorisés risque 2,3 fois plus souvent d'être maintenu en 3^e maternelle qu'un enfant de même milieu social mais vivant dans les quartiers les plus favorisés⁷. Bien plus, une étude menée pour l'Observatoire de l'enfant dans l'enseignement francophone à Bruxelles a mis en évidence que les enfants passés par les 20 % d'écoles maternelles les moins bien classées – selon un indice socioéconomique du quartier de résidence de leurs élèves – ont, quelques années plus tard, en moyenne un taux de retard scolaire en 3^e année primaire de 28 %. Ce n'est le cas que de 3 % pour les enfants scolarisés dans les 20 % des écoles maternelles les mieux classées sur le plan des indices socio-économiques. L'écart de 25 % entre ces deux groupes est trois fois supérieur à l'écart attendu du fait de la géographie sociale de la ville⁸. Ces résultats indiqueraient donc que les écoles maternelles pourraient même jouer un rôle d'accroissement des inégalités sociales.

En outre, une étude qualitative récente, menée également à Bruxelles, identifie une nouvelle question éducative, relative à l'entrée

dans le système scolaire cette fois. Elle se penche sur les conditions d'entrée à l'école maternelle. La transition entre le foyer familial, ou un milieu d'accueil de la petite enfance, et l'école maternelle est actuellement peu réfléchi et très peu aménagée. C'est le contraire pour l'entrée en milieu d'accueil pour les enfants plus jeunes, ou à l'école primaire à 6 ans. Or, la vie à l'école maternelle représente pour les enfants âgés de 2,5 ans à 3 ans une expérience complexe et rude du fait des conditions et de l'organisation scolaire peu adaptées aux besoins de leur âge⁹. Elle peut se dérouler de manière plus ou moins difficile pour chaque enfant, mais on peut faire l'hypothèse que des inégalités sociales impactent celle-ci. En effet, les enfants qui n'ont jamais fréquenté un milieu d'accueil collectif avant cet âge sont peu initiés aux routines de la vie collective, aux relations avec un éducateur référent ou dans un grand groupe d'enfants, ou encore ne disposent pas d'expériences de vie dans la langue française ou néerlandaise. Pour eux, la transition n'est pas facile. Or les enfants qui n'ont pas fréquenté de milieu d'accueil sont souvent des enfants dont la mère/les parents ne travaille(nt) pas. Rappelons qu'un enfant sur quatre à Bruxelles naît dans une famille où aucun parent ne

travaille et un sur deux est élevé dans une famille multilingue. Ces enfants nécessitent plus d'attention de la part des institutrices pour s'adapter à l'école, ce qui est difficile à offrir du fait de la taille disproportionnée des classes d'accueil¹⁰. Dès l'entrée à l'école, au plus jeune âge, une partie des enfants se trouve donc déjà dans un rapport problématique à l'école.

Enfin, une étude de la Fondation Roi Baudouin¹¹ a mis en évidence le fossé entre les institutions préscolaires et les parents de milieux précarisés et les difficultés qui s'ensuivent pour tout le monde. En complément, depuis 2012, un programme de la Fondation sur la question de la préscolarisation des enfants de milieux sociaux défavorisés, a mis à disposition de nombreux documents sur les bienfaits de cette éducation précoce, pour tous les enfants mais surtout pour ceux qui vivent dans la précarité¹².

Avant de conclure, la question de la fréquentation soulève également des questions organisationnelles. En effet, au niveau des écoles, l'encadrement pédagogique dépend du nombre d'enfants et de la régularité de leur fréquentation. Les pressions à la régularité sont donc égale-

ment motivées pour des raisons organisationnelles, et surtout pour les enfants des classes d'accueil ou de première maternelle qui à cet âge pourraient encore se trouver en crèche où le cadre de vie est plus adapté. Il serait intéressant de trouver une solution pratique qui permette de préserver une certaine souplesse de fréquentation à l'école pour les jeunes enfants tout en stabilisant le nombre de classes d'accueil/1^{ère} maternelle ouvertes pour l'année.

À suivre...

Pour être équitable, l'école maternelle d'aujourd'hui devrait offrir à tous les enfants et leurs familles une expérience vécue à l'école de qualité élevée. Cela passe par des pratiques où la diversité sociale et culturelle représente un avantage pédagogique qui aboutit à l'inclusion de tous. Ce n'est qu'ainsi qu'une fréquentation régulière deviendra un fait désirable par toutes les familles, y compris celles qui sont «dévalorisées». Nous y reviendrons dans un prochain numéro de *Grandir à Bruxelles*.



Photo : Nathan FERLA



Le site 'Bruxelles temps libre' rassemble l'ensemble des activités extrascolaires organisées à Bruxelles durant l'année (la semaine après les cours, le mercredi après-midi et le week-end) et durant les vacances scolaires, pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans et plus. Moteur de recherche mais aussi véritable source d'informations, découvrez ici cet outil très pratique au service des parents.

'Bruxelles temps libre' est destiné aux parents et aux professionnels en contact avec les parents à la recherche d'une information claire et complète sur les activités extrascolaires organisées dans les communes bruxelloises que ce soit à proximité de leur domicile, de l'école de leur(s) enfant(s) ou encore de leur lieu de travail par exemple.

Créé en 2012 sous l'impulsion de la Commission communautaire française par les asbl Badje

et Ideji avec les coordinations Accueil Temps Libre (ATL) bruxelloises et continuellement mis à jour par Badje et les coordinations, le site vise à regrouper en un seul lieu tous les types d'activités – payantes ou gratuites, organisées par des partenaires privés ou publics – et leurs renseignements pratiques (horaires, lieu, contacts, ordre de prix...).

Comment ça marche ?

Le site propose deux moteurs de recherche complémentaires, 'Vacances' et 'Périodes scolaires', qui référencent plus de 2.000 activités afin de permettre aux parents de trouver l'activité extrascolaire qui correspondra le mieux à leur(s) enfant(s).

Différents critères permettent de cibler la recherche : par commune, par âge, par type d'activité, par période ainsi que par l'ouverture au handicap et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

C'est aussi faire le plein d'informations

- Des articles de fond : sur la qualité de l'accueil, les normes, le bon dosage des activités...
- Des conseils pratiques : sur le choix d'une activité, les équipements et collations à prévoir...
- Quelques bons tuyaux : sur les prix, les aides financières...
- Une série d'événements à venir

N'hésitez pas à relayer 'Bruxelles temps libre' autour de vous !

Afin de faire connaître le site à un maximum de parents, des affiches et cartes postales à destination des professionnels et des parents sont distribuées auprès des services sociaux et locaux relais (CPAS, consultations ONE...). Si vous souhaitez en mettre à disposition de vos publics, contactez Badje au 02/248.17.29 ou via info@badje.be

Marie-Laure LECLEF

Observatoire de l'enfant



L'extrascolaire

Pour l'enfant, c'est notamment :

- L'éveil à de nouvelles compétences
- Un lieu d'apprentissage et d'épanouissement personnel
- La découverte de la vie en collectivité
- L'expérience de la mixité (sociale, culturelle ou de genre)

Et pour les parents :

- Une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle
- Une plus grande égalité entre les femmes et les hommes en matière d'accessibilité à l'emploi

Vous cherchez des activités de loisirs néerlandophones pour la jeunesse bruxelloise ?

Surfez sans plus attendre sur www.brusselbazaar.be, une initiative du service de la jeunesse de la Commission communautaire flamande (VGC).

Rendez-vous sur la page Facebook 'Bruxelles temps libre'

https://www.facebook.com/Bruxelles-Temps-Libre-827379477297752/?ref=page_internal

En Région de Bruxelles-Capitale, au 1^{er} janvier 2016, 40.592 enfants de moins de 12 ans (soit 1 sur 5) grandissaient dans une famille monoparentale, définie comme un ménage de deux personnes ou plus constitué d'un seul parent et de son ou ses enfants.

Notons que s'il est relativement aisé de comptabiliser le nombre d'enfants domiciliés avec un parent isolé dans les registres de population, le nombre de ménages monoparentaux ainsi recensés reste une estimation imparfaite. Par exemple, dans le cas d'une garde alternée, les enfants ne sont domiciliés que chez un seul des parents. Les ménages au sens statistique (ensemble de personnes domiciliées dans le même logement) ne permettent donc pas de suivre toutes les subtilités des situations familiales. Des adultes résidant avec un de leurs parents peuvent aussi constituer au sens statistique un ménage monoparental, ce qui renforce l'intérêt de croiser les informations : il faut compter les ménages, mais aussi tenir compte de l'âge des membres du ménage.

Même si les structures familiales sont aujourd'hui plus complexes (familles recomposées, garde alternée, colocation), les familles monoparentales restent articulées près de neuf fois sur dix autour d'une mère seule avec enfants. Dans la majorité des cas, ces ménages sont le résultat d'une séparation du couple. Assez logiquement, on constate d'ailleurs que la part des jeunes vivant dans ce type de ménage croît avec l'âge : on passe de 17 % des enfants

de moins de deux ans à 30 % de jeunes de 12 à 17 ans. La part diminue ensuite chez les jeunes adultes, essentiellement parce que ceux-ci quittent progressivement le foyer parental.

40.592

Les ménages monoparentaux représentent plus d'un ménage sur dix. Cette proportion est en légère croissance. En effet, alors qu'en 15 ans le nombre de ménages bruxellois a augmenté de 15 %, le nombre de ménages monoparentaux a augmenté de 34 %, soit plus de 1.000 ménages monoparentaux supplémentaires par an à Bruxelles. Même si la définition statistique des ménages monoparentaux n'est pas parfaite, on peut donc considérer que de plus en plus de jeunes Bruxellois grandissent dans un ménage ne comptant qu'un parent.

Du fait d'éventuelles diminutions de revenus associées à la séparation et du poids des frais «fixes» que doit assumer un parent isolé, les ménages monoparentaux sont des ménages à risque sur le plan socio-économique. Cela a des impacts très concrets sur les conditions de vie de ces enfants : 36 % des familles monoparentales reportent des soins de santé pour raison financière, ce qui est bien plus que la moyenne des couples avec enfants (21 %)¹. Les conditions de logement s'en ressentent également : 17 % de familles

monoparentales rapportent des problèmes d'humidité dans leur logement², ce qui traduit les difficultés à accéder à un logement de qualité.

La qualité et l'accessibilité (financière, géographique ou au niveau des horaires) des structures d'accueil et de garde, scolaires et parascolaires, sont particulièrement importantes pour les familles monoparentales. Que ce soit pour la conciliation d'un emploi et de la vie familiale («la double journée»³) ou pour tout simplement favoriser la présence sur le marché du travail, cette accessibilité est particulièrement critique. Dans les familles monoparentales bruxelloises, près d'un parent sur deux n'est pas présent sur le marché l'emploi⁴ et est donc dépendant d'un revenu de remplacement ou d'une allocation sociale. À l'heure où le maintien de cette aide est de plus en plus conditionné à des logiques «d'activation» et de formation, la question de l'offre d'accueil pour les enfants de ces familles de moins en moins atypiques est donc plus que jamais cruciale.

Benjamin WAYENS
Observatoire de l'enfant

1 Observatoire de la santé et du social, Baromètre social 2016, p.46.

2 Observatoire de la santé et du social, Baromètre social 2016, p.49.

3 Pour une présentation de la diversité des situations de monoparentalité à Bruxelles, voir les travaux de Martin Wagener, synthétisés notamment dans une publication du forum bruxellois de lutte contre la pauvreté : http://www.fblp.be/IMG/pdf/pauve_rite_02-fblp.pdf.

4 Observatoire de la santé et du social, Baromètre social 2016, p.29.

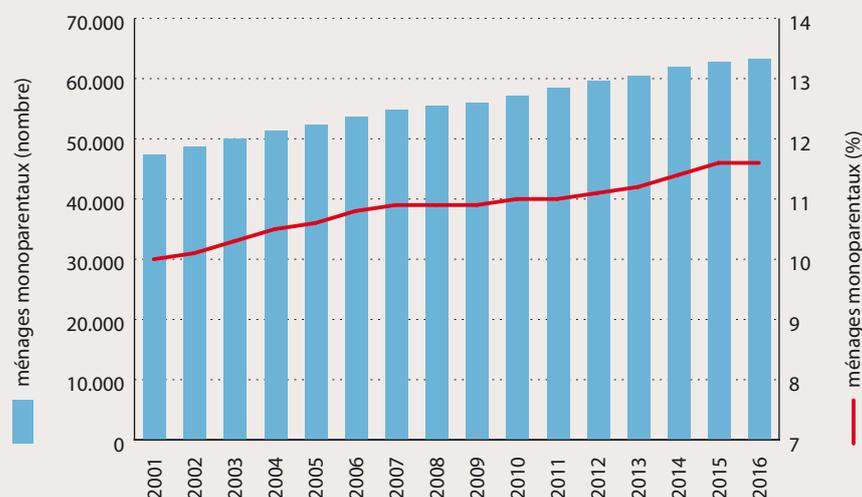
Nombre et part des enfants et jeunes vivant au sein d'un ménage monoparental, Région bruxelloise, 2016.

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

âge	nombre	%
0-2 ans	8.992	17 %
3-5 ans	9.971	19 %
6-11 ans	21.629	24 %
12-17 ans	22.931	30 %
18-24 ans	24.095	23 %

Nombre et part de ménages monoparentaux, Région bruxelloise, 2016.

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium



Sylvie VAN DEN STEEN

Animatrice socioculturelle et agrégée en histoire de l'art

JEU M'AMUSE AU MUSÉE

VISITES LUDIQUES ET JEUX ANCIENS AUX MUSÉES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE

Le musée a parfois l'image d'un endroit austère où de vieux objets s'entassent dans des vitrines poussiéreuses avec un petit texte explicatif jauni par le temps. Certains trouvent le musée d'un ennui profond, d'autres encore ne penseraient même pas à y mettre les pieds alors que le musée est un lieu magique, où des objets d'un patrimoine commun racontent véritablement l'Histoire. Or aujourd'hui, même les plus anciens musées évoluent dans leur rapport au (jeune) public.

Petit aperçu aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

Des visites ludiques : jouer au musée

Au musée, coexistent classiquement différents types de visites : libres, guidées, avec un audioguide, thématiques... Aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH), le service éducatif a développé un catalogue de visites complémentaires : les visites ateliers, créatives ou encore contées, toutes essentiellement destinées aux jeunes de l'enseignement primaire et secondaire.

Des visites et ateliers peuvent aussi bénéficier au secteur parascolaire. À chaque nouvelle exposition, le *Dynamusée* des MRAH¹ développe les mercredis après-midi des ateliers pour les enfants entre 6 et 12 ans. Actuellement, dans le cadre de l'exposition sur les estampes japonaises *Ukiyo-e*, le musée propose les ateliers «*Voyage en terre d'Orient*», durant lesquels les enfants peuvent, au travers d'activités et de visites adaptées à leur âge, découvrir le Japon ancien et d'autres civilisations asiatiques comme l'Indonésie, la Chine ou l'Inde. Chaque mercredi, l'atelier change et les enfants ont l'occasion de découvrir, en explorant une ou

plusieurs salles du musée, une civilisation et son patrimoine. Souvent, un atelier plus manuel ou technique (dessin, sculpture) est proposé en complément de la visite des salles muséales.

Quelques visites sous forme de jeu-parcours à la découverte des collections ont aussi été développées pour les familles comme «*Vole avec les dragons*», «*jeu parcours bison, jaguar, lama*», ou encore «*le jeu du super héros*»², mais celles-ci peuvent très bien être proposées lors d'activités parascolaires avec un petit groupe d'enfants.

Par exemple, le jeu parcours «*bison, jaguar, lama*», permet de découvrir les collections des salles Amérique à l'aide d'un livret qui doit être rempli et complété au cours de la visite. Avec «*Vole avec les dragons*», les enfants jouent le rôle d'un dracologue. Ils reçoivent un sac à dos en forme de dragon, rempli de matériel (boussole, loupe, mètre, lampe de poche...) et une feuille de route comprenant les instructions à suivre. Le but est de retrouver les dragons cachés dans le musée, de les observer, de les dessiner et de devenir un spécialiste des dragons.

Le jeu occupe donc une place de plus en plus importante au musée. La visite ludique, libre ou en compagnie d'un guide, est devenue une option qui peut vraiment pimenter la visite et dynamiser la fréquentation du musée. Il s'agit de permettre au visiteur de s'amuser tout en apprenant, et cela avec un moteur essentiel : le plaisir.

Découvrir les jeux du musée

Le jeu est une manière de valoriser le patrimoine muséal. Mais des jeux font également partie intégrante des collections du musée. La mise en valeur de ces jeux par le jeu est aujourd'hui à l'ordre du jour, notamment avec le développement en 2016 du prototype d'une nouvelle animation ludique réalisée avec le soutien de l'asbl Let's Play Together : «*SOS jeux anciens*»⁴.

1 <http://www.kmkg-mrah.be/fr/node/1615>

2 Pour plus d'informations, n'hésitez pas consulter

le site du musée : <http://www.kmkg-mrah.be/fr/>

3 Brussels Games Festival 2016, SOS jeux anciens : <https://www.youtube.com/watch?v=M-SDH7nUspQ>

4 <http://www.letsplaytogether.be>

5 Notamment une spécialisation en Sciences et Techniques du jeu : <http://ludobel.be/sciences-et-techniques-du-jeu/>

En effet, quoi de mieux pour jouer au musée que de se plonger dans le monde des jeux anciens ? Le Musée du Cinquantième conserve des jeux et jouets très anciens dont certains exemplaires datant de l'Antiquité sont extrêmement bien conservés. Le public peut même y découvrir une petite table de jeu en terre cuite qui serait l'un des premiers exemples du jeu de sénét, jeu de plateau à cheval entre les dames et le jeu de l'oie, pratiqué en Égypte antique. Malheureusement, beaucoup de visiteurs du musée passent aujourd'hui devant ces pièces sans s'y arrêter. L'animation «SOS jeux anciens» veut mettre en valeur ce patrimoine ludique.

Les visiteurs sont plongés dans la peau d'un explorateur parti à la redécouverte de jeux anciens oubliés. Les visiteurs/explorateurs, voyageant en Égypte et en Grèce antique, doivent décrypter des énigmes et retrouver les codes secrets qui permettront l'ouverture d'une malle mystérieuse. Plongés au centre de l'histoire et encadrés par le guide/animateur, ils deviennent acteurs de leurs propres découvertes et apprentissages.

Dans un premier temps, cette animation était destinée à des enfants entre 6 et 12 ans fréquentant les milieux d'accueil extrascolaires comme les écoles de devoirs, qui sont en demande d'activités où l'enfant peut s'amuser en apprenant. Ces espaces extrascolaires sont très importants, car ils permettent à l'enfant de s'épanouir dans une autre ambiance que l'environnement scolaire ou familial. Ils jouent un rôle primordial, en particulier dans les milieux défavorisés, en proposant des activités qui élargissent l'horizon culturel de l'enfant, améliorent sa confiance en lui, mais l'aident aussi à franchir certaines barrières symboliques, dont celles liées à la fréquentation des institutions culturelles et muséales.

C'est d'ailleurs dans une école de devoirs que cette animation ludique a été testée pour la première fois. Les enfants en sont ressortis



très satisfaits et enthousiastes à l'idée de tester d'autres jeux anciens. Ils ont particulièrement apprécié le fait de disposer d'une certaine liberté pour explorer les salles du musée et résoudre les défis. Une vidéo promotionnelle permet d'en avoir un bel aperçu³.

Les musées, des espaces de plus en plus enfants admis

Le potentiel patrimonial est énorme à Bruxelles et on ne peut que se réjouir de la multiplication des collaborations entre le monde muséal, le monde de l'enseignement et les professionnels de l'enfance. À côté des évolutions de la muséologie et dans la présentation des collections, qui traduisent une professionnalisation de la médiation, le monde du jeu se professionnalise lui aussi. Parallèlement à la multiplication des «serious games», mises en situation utilisées dans le cadre de formations professionnelles, on assiste à une formalisation de l'usage du jeu dans un cadre éducatif, notamment au travers de formations spécifiques⁵.

À Bruxelles, les collections sont là. Les enfants aussi. Et les professionnels souhaitant agir comme ponts entre musée et monde de l'enfance de plus en plus nombreux. Reste à dégager de réels moyens financiers pour pérenniser, développer et généraliser des expériences généralement concluantes.



Sur l'art et les tout-petits, lire aussi l'article dans Grandir à Bruxelles n°30, 2016 : CHAVEPEYER Isabelle, Promenons-nous dans les arts, p.12-14.

Les institutions culturelles mettent en place de nombreuses activités et visites inclusives et adaptées au jeune public et aux familles. Nous y reviendrons dans les prochains numéros de Grandir à Bruxelles.

Sophie PIQUERON
Chargée de projets,
BADJE asbl

UN PAS VERS L'INCLUSION

Handicapé ! Le mot est employé dans le langage courant : il classe, il définit... il isole. Il réduit surtout l'enfant, l'ado, l'adulte à son incapacité et à ses difficultés. Pour construire une société inclusive, le premier pas ne serait-il pas de partir à la rencontre de l'humain et non des handicaps ?

La logique voudrait que les parents ayant un enfant en situation de handicap puissent, comme toute famille, choisir et contacter une structure qui réponde aux envies et besoins de leur enfant et ce, à proximité de leur domicile ou du lieu de travail, en fonction de leurs moyens. Or, c'est en réalité un vrai parcours du combattant.

Les premiers pas

Badje, fédération pluraliste bruxelloise active dans le secteur de l'accueil des enfants et des jeunes, mène des actions diversifiées centrées sur l'accessibilité des milieux d'accueil aux enfants les plus vulnérables. C'est une préoccupation transversale et permanente au sein de la fédération.

En 2005, en lançant son projet nommé Bruxelles-Intégration, Badje a voulu prendre à bras-le-corps la problématique criante du manque de possibilités d'accueil extrascolaire pour les enfants en situation de handicap. L'objectif affiché était d'augmenter la qualité et le nombre d'intégrations d'enfants en situation de handicap au sein des activités extrascolaires non spécialisées en Région bruxelloise.

Si, au début du projet, Badje a beaucoup parlé d'intégration³ d'enfants en situation de handicap, dès le départ, sa perspective était bien celle d'un accueil de l'enfant tel qu'il est, avec ses spécificités, renvoyant à la notion d'inclusion plus couramment utilisée.

Depuis le début, une attention toute particulière est accordée aux enfants lourdement touchés par le handicap. Afin de favoriser leur accueil et leur accès aux loisirs, Badje propose, grâce à son équipe de six animateurs⁴, de soutenir très concrètement les milieux d'accueil par une présence en renfort d'équipe ou comme référent de l'enfant. En effet, lorsqu'un enfant est en situation de handicap, il est parfois nécessaire qu'un animateur l'accompagne de manière individuelle durant toute sa semaine d'activités de vacances, voire durant

1 Extrait du témoignage d'une maman d'enfant atteint d'autisme.

2 Idem.

3 Définie comme un «processus qui consiste à favoriser l'adaptation de la personne en situation de handicap, dans un milieu ordinaire : ses comportements doivent correspondre aux normes et aux valeurs sociales dominantes et la personne en situation de handicap doit développer des stratégies pour être reconnue comme les autres» dans Mercier, Michel, 2004. *L'identité handicapée*. Namur : Presses Universitaires de Namur.

4 L'accompagnement par un des animateurs peut se faire grâce aux précieux soutiens financiers de PHARE, de fonds privés... Depuis plusieurs années, quelques communes prévoient une enveloppe pour des projets d'inclusion sur leur territoire. Cependant, nous souhaiterions que d'autres communes emboitent le pas afin que les enfants puissent être accueillis dans toute la Région bruxelloise.



Tout d'abord, il faut savoir qu'avoir un enfant différent, c'est se confronter perpétuellement au regard des gens et aux remarques, peurs, réactions déplacées... Alors quand il s'agit de trouver un stage, c'est parfois digne d'une épreuve de Koh-Lanta.¹»



Photo : Badje asbl

toute une année dans le cadre d'activités hebdomadaires (le mercredi après-midi, par exemple). Le rôle de celui-ci est alors de veiller à son bien-être affectif, à sa sécurité physique, à son intégration sociale et à sa participation effective aux activités. À long terme, Badje souhaite que les milieux d'accueil soient moins tributaires de cet apport et que les équipes puissent accueillir de manière autonome les enfants en situation de handicap dans leurs activités.

Hormis les animateurs de Badje, deux chargées de projets (un équivalent temps-plein) gèrent et traitent également les demandes d'inclusion émanant des familles. Afin d'y répondre au mieux, elles veillent à tenir compte de différents paramètres : du degré d'autonomie de l'enfant en situation de handicap, au lieu du domicile de la famille, en passant par l'intervention financière des parents aux frais du stage...

Elles accompagnent également les professionnels des milieux d'accueil dans leurs démarches d'inclusion en soutenant les équipes dans l'enrichissement de leurs compétences face au handicap par des séances de sensibilisation et/ou de formation au handicap.

Enfin, Badje s'implique dans plusieurs comités de réflexion avec différents acteurs du terrain (coordinations Accueil Temps Libre, services d'accompagnement... et au sein du Conseil Consultatif Bruxellois Francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé, section *Personnes handicapées*, de la Cocof) dans une dynamique de communication et de partage de compétences en matière de projets inclusifs.

C'est possible

L'inclusion est un processus qui implique tous les enfants et pas seulement les enfants en situation de handicap. Il donne à tous les enfants l'expérience d'un environnement où la diversité est la norme plutôt que l'exception. Grandir dès le plus jeune âge dans un contexte d'inclusion, développe chez tout enfant l'ouverture à toutes les différences quelles qu'elles soient.

Pour les équipes des milieux d'accueil, les projets d'inclusion constituent une formidable expérience : observer les

échanges entre les enfants et la joie de l'enfant en situation de handicap, être le témoin des évolutions du groupe par rapport à l'accueil de la différence et vivre la reconnaissance des parents procurent généralement un énorme sentiment de satisfaction auprès des équipes. Tout cela contribue grandement au développement de l'estime de soi des professionnels. Il s'agit, pour l'animateur aussi, d'une réelle expérience de vie !

C'est véritablement une occasion de remplir leur mission d'accueil de tous les enfants, et de se rendre compte que c'est possible ! Cela permet un changement de leurs pratiques de manière durable et permet de transmettre des valeurs de diversité et d'ouverture auprès du jeune public.

À long terme, l'inclusion extrascolaire est un outil idéal de développement d'une société qui prend en considération tous ses membres, quelles que soient leurs différences.

Où en est-on en 2016 ?

En 2016, Badje fait le constat que tout milieu d'accueil qui a déjà vécu une expérience d'inclusion extrascolaire a souhaité la réitérer. Toutefois, bien qu'un nombre croissant de projets ait lieu, l'autonomie des milieux d'accueil dans la prise en charge des demandes d'inclusion reste faible et doit encore être développée. En effet, la plupart des projets d'inclusion impliquent encore un accompagnement spécifique et continu des familles et des milieux d'accueil. Par ailleurs, les milieux d'accueil ayant tenté l'expérience d'accueillir un enfant en situation de handicap restent encore minoritaires.

Souvent, les milieux d'accueil, même s'ils sont convaincus du bien-fondé de l'inclusion, relèvent le fait qu'ils sont en sous-effectif et qu'ils n'ont pas ou peu de moyens financiers pour engager du personnel supplémentaire pour renforcer l'équipe. Cela peut s'avérer être un frein à l'accueil d'enfants en situation de handicap et ne facilite pas la gestion des demandes émanant des familles. En outre, la marge de manœuvre reste limitée. De ce fait, Badje est amenée, la plupart du temps, à déplacer des familles dans tout Bruxelles afin que les enfants puissent bénéficier

d'une semaine d'activités, parfois la seule sur toute l'année.

Aujourd'hui, Badje n'a plus la capacité de répondre à toutes les demandes, en nette progression ces dernières années. Ainsi, pour l'année scolaire 2015-2016, plus de 940 journées d'inclusion d'enfants en situation de handicap, nécessitant l'accompagnement d'un animateur, ont été introduites. Mais seulement 240 journées de ces demandes ont finalement abouti à un projet d'inclusion.

À ce jour nombreux sont ceux à ne pas encore avoir effectué le premier pas vers une ouverture aux enfants en situation de handicap.



Nous avons envie de tenter une nouvelle expérience : l'inclusion de Maxime, dans un groupe d'enfants «ordinaires». Mais ayant essuyé tellement de refus par le passé, même en proposant qu'il soit accompagné par une personne expérimentée de Badje, je dois avouer que j'avais peur d'entendre que ce n'était pas possible.²



+ d'infos sur le projet ?

sophie.piqueron@badje.be
02/248.17.29

BADJE ASBL

Rue de Bosnie, 22
1060 Saint-Gilles
www.badje.be

Anne-Françoise DUSART
RIEPP, Réseau des
Initiatives Enfants-Parents-
Professionnels

OUVRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES AUX FAMILLES

L'asbl L'Arbre de Vie rassemble deux haltes-accueil situées à Schaerbeek et à Jette qui accueillent les enfants du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 14h.

À Schaerbeek, en moyenne, 13 enfants sont accueillis chaque jour, pour un total de 25 enfants inscrits. La halte-accueil fonctionne avec deux puéricultrices professionnelles et une équipe de 11 personnes bénévoles, sous la responsabilité de Patricia Linsmeau, infirmière en santé communautaire. Nous avons rencontré celle-ci, afin de cerner de manière plus précise ce que représente son métier, au quotidien.

RIEPP : Patricia Linsmeau, être responsable d'une halte-accueil, cela consiste en quoi exactement ?

Patricia Linsmeau : Spontanément, trois mots me viennent en tête lorsque je réfléchis à ce qui fait l'essence de mon job : «accueil», «écoute» et «disponibilité». Dans tous les milieux d'accueil, quels qu'ils soient, je pense qu'il est important de développer la fonction sociale de l'accueil. Cela prend encore plus de sens dans une structure comme la nôtre, qui accueille une majorité de familles en situation de grande fragilité. Pour cela, il faut pouvoir être à l'écoute de toutes les familles, de leurs situations de vie, de leurs besoins. Cela demande une très grande disponibilité de ma part, mais aussi de l'équipe, ce qui n'est possible que si l'on dispose de l'encadrement suffisant. C'est le cas pour le moment, car j'ai la chance de pouvoir compter sur deux puéricultrices professionnelles qui travaillent à temps plein, aidées par une équipe de bénévoles. Cela me permet d'avoir plus de temps pour une écoute journalière des familles. Parce que même si je ne peux pas répondre positivement à toutes les demandes d'accueil, je tiens à pouvoir entendre chaque famille. Cela fait fondamentalement partie de ce que j'appelle «l'esprit halte-accueil» : écoute, tolérance, non-jugement, flexibilité, souplesse... Toutes ces valeurs qui sont inscrites au cœur du projet d'accueil, c'est aussi mon devoir de veiller à ce qu'elles soient partagées et préservées au sein de mon équipe. C'est d'autant plus important chez nous parce que nous fonctionnons aussi avec des bénévoles.

Travailler avec des bénévoles, cela se passe comment, concrètement ?

Cela nous amène à encore plus de souplesse. Nous avons trois bénévoles par jour, deux sont présents le matin, et un l'après-midi. Le temps

de bénévolat est limité à deux demi-journées par semaine par personne. Au-delà de ça, cela devient trop lourd pour les personnes, avec parfois des répercussions sur leur motivation. Cela fonctionne par convention : le bénévole s'engage pour une période d'un an dans un premier temps. L'engagement ne se fait pas n'importe comment, il y a une procédure à respecter ; tout d'abord je les reçois en entretien approfondi, ce qui encore une fois met l'accent sur mon rôle d'écoute et sur la nécessité d'être disponible. Les bénévoles ont alors une période d'essai, suivie d'un second entretien.

Quelle est la valeur ajoutée au fait de travailler avec des bénévoles ?

Le bénévolat, c'est un engagement constant. Les bénévoles sont des personnes motivées dont la motivation reste intacte car ils viennent peu. Cerner cette motivation, c'est l'objectif principal du premier entretien que j'ai avec eux. Un bénévole, par définition, n'est pas rémunéré. Sa motivation ne repose donc en aucune manière sur un besoin d'ordre financier, mais se trouve entièrement ailleurs. C'est cet «ailleurs» dont je veux me rendre compte.

Travailler avec des bénévoles permet d'avoir un regard extérieur émanant de personnes qui ne sont ni professionnelles, ni tout à fait profanes, car je veille à ce qu'elles – ou plutôt ils, car nous avons un homme dans l'équipe – puissent bénéficier d'une formation continue, ce qui est d'ailleurs une obligation. Nous avons aussi une supervision mensuelle en équipe, avec le soutien d'une personne extérieure.

Les bénévoles sont des forces vives toujours renouvelées. Chacun vient avec ses spécificités, ses compétences, ses talents, que nous tentons ensemble de mettre à profit. Ce sont souvent des personnes plus âgées, à

+ d'infos ?
www.arbredevie.be



Photos : Patricia LINSMEAU

la retraite, ce qui donne une dimension intergénérationnelle très bénéfique pour chaque enfant et en particulier pour ceux qui n'ont pas de grands-parents. Le bénévolat, c'est vraiment du win-win. Ce qui ne veut pas dire que c'est simple à gérer tous les jours.

Des inconvénients à ce type de fonctionnement ?

Plutôt une vigilance particulière à avoir. On travaille avec une équipe qui est à la fois très constante sur la durée, car nos bénévoles sont très «fidèles» (la plupart sont là depuis des années), mais également très fluctuante sur la semaine. Le défi pour moi est de conserver une cohérence du cadre de travail, pour chaque enfant. Je veux aussi que chaque information pour chaque enfant soit transmise correctement entre les différents membres de l'équipe. Pour cela, il faut trouver, encore plus qu'ailleurs, des moyens efficaces. Nous avons par exemple instauré un cahier de communication. Mais encore faut-il qu'il soit complété, et lu ! Cela ne va pas forcément de soi.

Il faut aussi veiller à la continuité, pour les enfants et pour les familles. Cette continuité transite essentiellement par les deux puéricultrices et par moi, qui sommes présentes de manière régulière. Car il ne faut pas s'en cacher, cette mouvance de l'équipe peut poser problème à certains enfants. Les bénévoles du matin ne sont pas les mêmes que ceux de l'après-midi. Du coup, il peut arriver qu'un enfant descende de la sieste et se trouve face à une autre personne que celle qu'il avait vue le matin. Parfois, certains enfants peuvent même avoir dans un

premier temps un mouvement de recul... Ce sont des choses qu'on pourrait avoir tendance à oublier, mais dont il faut se rappeler à tout moment. C'est important de mettre des mots sur cela, d'expliquer aux parents notre mode de fonctionnement. Et nous veillons bien sûr à ce que les enfants de moins d'un an soient pris en charge par les puéricultrices.

Quels sont les moteurs et les freins dans votre travail ?

Je vais commencer par ce qui est le plus difficile. Toutes les semaines, je suis confrontée à des tas de demandes d'accueil, émanant de familles qui en ont toutes vraiment besoin. Je ne peux pas répondre positivement à toutes les demandes, et donc je dois faire des choix. Et ces choix, je me retrouve seule pour les faire. Seule concrètement, et seule avec ma conscience ; qui suis-je pour juger de la pertinence ou de l'urgence de telle demande plutôt que de telle autre ? Dire non reste très compliqué pour moi.

Une autre difficulté vient de la fréquentation très irrégulière de certains enfants, due notamment à la fragilité des familles. C'est important d'ajuster le nombre de bénévoles présents au nombre d'enfants, car s'il y a trop de bénévoles pour un petit nombre d'enfants, c'est compliqué pour tout le monde. Cet ajustement n'est pas simple car les parents ne préviennent pas, ou tardivement, du fait que leur enfant ne viendra pas. C'est quelque chose que je dois gérer au quotidien. Et bien sûr, je ne vais pas revenir sur toutes les difficultés structurelles liées à l'absence de subsides récurrents, mais cela procure évidemment un grand inconfort et une grande incertitude ! Pour l'instant, nous fonctionnons

avec deux puéricultrices mais un des deux contrats est financé par «Viva For Life» et a donc une durée limitée.

Ce qui me fait avancer, c'est de voir que ce que nous faisons répond à un réel besoin des familles. Certaines mamans décrochent un boulot après leur formation, c'est super encourageant. On voit des familles qui parviennent tout doucement à sortir la tête de l'eau, et on sait que c'est en partie grâce à la halte-accueil. Pas uniquement par le fait que nous y accueillons leur enfant, mais aussi parce qu'elles y trouvent un environnement chaleureux et soutenant, où elles peuvent déposer ce qu'elles sont.

On accompagne également les familles vers d'autres services, et ça c'est aussi une partie importante de mon job : travailler avec le réseau local, aller vers les partenaires qui s'adressent aux mêmes familles que nous. Ce sont des acteurs tels que les travailleurs médico-sociaux (TMS) de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), les Centres Publics d'Action sociale (CPAS), les Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ), les Services de Protection Judiciaire (SPJ), les services de santé mentale tels que la Gerbe, etc. Certains de ces acteurs nous envoient des familles, ce qui montre bien l'importance de travailler en réseau.

Même si ce n'est pas ce que nous recherchons, la reconnaissance que nous témoignent les familles est un formidable moteur. Notre travail contribue à permettre aux familles de retrouver une force de vie, les autorise à penser que tout est à nouveau possible...

DIRTY TEACHING

En Grande-Bretagne et plus largement dans le monde anglophone, Juliet Robertson, enseignante et aujourd'hui formatrice, est connue pour son blog qui rassemble de nombreux conseils pratiques ainsi qu'un large panel de ressources et de matériel pour faire classe... mais pas dans la classe. Tout en haut de son blog¹ s'affiche d'ailleurs clairement "I'm a teacher, get me outside here !" («Je suis prof, laissez-moi sortir !»).

Son expérience est aujourd'hui regroupée dans un livre à mi-chemin entre un manifeste pour une éducation mobilisant effectivement les ressources de l'environnement de l'école et un guide pratique pour l'enseignant débutant cette aventure. *Dirty teaching*, littéralement "Enseigner en se salissant", propose donc aux enseignants de l'enseignement fondamental une multitude de ressources pour oser s'aventurer en extérieur avec leurs élèves, que ce soit dans un cadre campagnard ou plus urbain.

L'ouvrage est structuré en une douzaine de chapitres, eux-mêmes décomposés en une multitude de points ou d'idées présentés brièvement, mais efficacement. On y navigue

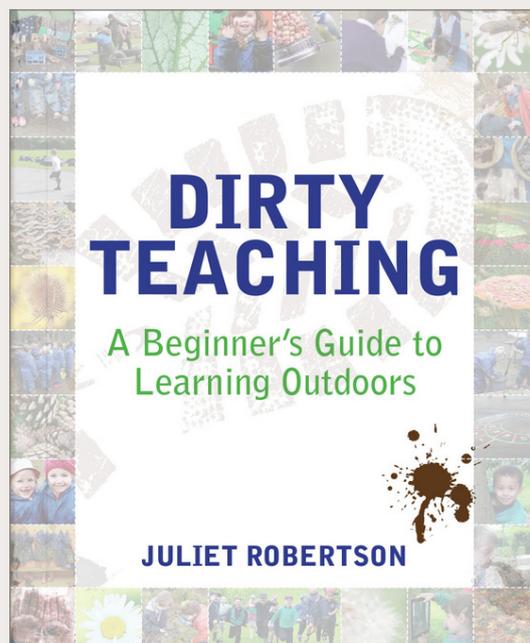
avec facilité par la table des matières, une entrée par thèmes et disciplines, mais aussi plus généralement par une mise en page très claire et structurée. En l'absence de traduction française à ce jour, tout cela contribue à faciliter l'accès à un matériel précieux, même pour ceux qui n'ont pas un usage quotidien de la langue de Shakespeare.

L'impressionnante liste d'idées et de recommandations débute par quelques principes de base auxquels il faut, selon l'auteur, adhérer pour développer un enseignement "hors de la classe" : avoir une approche équitable et durable, valoriser le jeu, proposer un environnement naturel riche et développer les capacités créatives des enfants.

Ensuite, c'est la mise en condition qui est abordée : comment s'habiller, s'équiper, planifier, mais aussi et surtout comment rendre acceptable pour l'institution scolaire et les parents le fait de sortir. C'est donc en quelque sorte les ingrédients de l'alchimie d'une mise en confiance indispensable.



Je suis prof,
laissez-moi
sortir !



Contents

Preface	iii
Acknowledgements	iv
Introduction	1
1 The Golden Principles of Teaching Outdoors	9
2 Before You Go Outside	19
3 The First Few Sessions	43
4 Thinking, Reflecting and Reviewing	61
5 Creating and Constructing	75
6 A Sense of Adventure	89
7 Exploring What's Out There	101
8 Caring for Nature	113
9 What to do in Concrete Jungles	131
10 Keeping the Momentum Going	153
11 Nagging Doubts, Fears and Worries	171
12 Embedding Outdoor Learning	185
Conclusion: Towards a Whole-School Approach	199
Cross Reference of Ideas to Subject Areas	203
Bibliography	207
Index	209

Dans une approche très pragmatique de *learning by doing* ("apprendre en faisant"), les premières sessions d'apprentissages en extérieur font l'objet d'un chapitre spécifique, proposant notamment une série de techniques d'animation et de gestion de groupe adaptée à l'environnement extérieur. Avec quelques activités simples, on est là clairement dans un processus de mise en confiance des enfants, mais aussi et surtout de l'enseignant.

Les chapitres suivants prennent une tournure plus thématique, abordant successivement l'approche sensible (voire parfois contemplative) de l'environnement, les constructions dans et avec la nature, la mise en place d'énigmes et de lieux d'aventures pédagogiques, une approche plus systématique et scientifique de l'observation d'un milieu, avant d'aborder les savoir-être face à la nature, en ce compris les actions en faveur de l'environnement, mais aussi une autonomisation des enfants face aux risques de l'extérieur. Ce dernier point est particulièrement intéressant à une époque où une société traversée par les impératifs sécuritaires a tendance à surprotéger les enfants, au détriment d'une certaine autonomie voire liberté².

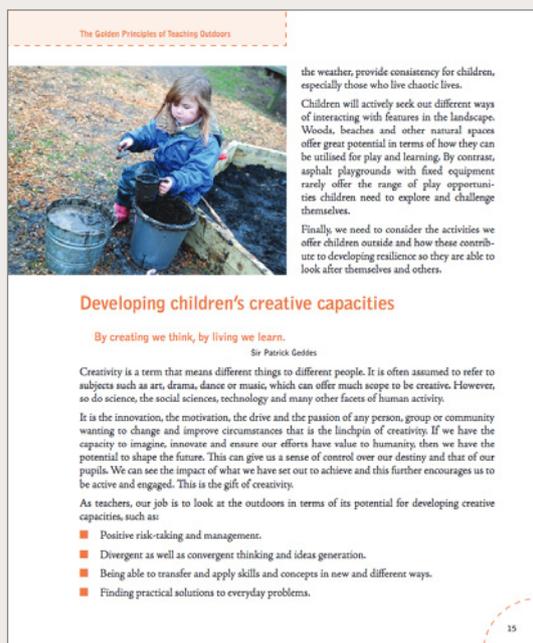
Un chapitre plus spécifiquement orienté vers l'utilisation (y compris de manière quelque peu "sauvage" ou pour le moins hétérodoxe) des espaces extérieurs de l'école et de ses environs immédiats. Ce chapitre a évidemment un écho particulier en milieu urbain dense où l'usage et l'aménagement de l'espace tendent à être extrêmement codifiés. Ici, à nouveau,

ce n'est pas uniquement l'activité concrète avec les enfants qui est abordée, mais également des propositions pour passer outre, contourner ou s'accommoder des contraintes institutionnelles. Un autre chapitre est lui entièrement consacré au traitement des doutes lancinants, peurs et inquiétudes.

L'ouvrage se termine sur deux chapitres traitant des traces (pas seulement écrites...) et de l'intégration des activités extérieures dans le curriculum d'apprentissage, histoire de proposer quelques pistes pour faire la connexion avec les référentiels et les cadres réglementaires de l'enseignement.

Ce livre est donc une aide significative pour réussir ses sorties en nature en leur donnant du sens, notamment par des dizaines d'activités concrètes contribuant au développement des savoirs et savoir-faire des différentes disciplines, de l'histoire aux maths, en passant par l'éducation physique, les sciences, l'informatique... Si certaines activités font appel de manière pertinente aux nouvelles technologies (utilisation de tablettes et smartphones pour garder des traces, géocaching avec un GPS...), l'essentiel des démarches proposées mobilise un matériel très accessible. Enfin, le contenu de cet ouvrage n'est pas explicitement associé au programme scolaire anglais et est donc adaptable aux contextes belge, scolaire, mais aussi para et extra-scolaire.

Benjamin WAYENS
Observatoire de l'enfant



**Juliet Robertson, 2014,
Independent Thinking
Press, 218 pages, 22x18 cm**

- 1 <http://creativestarlearning.co.uk>
- 2 Voir *Enfants d'Europe n°19, Jouer en plein air, 2010, disponible sur www.grandirbruxelles.be*

UN ENFANT DIFFICILE A TOUJOURS QUELQUE CHOSE À NOUS DIRE

Vous avez probablement déjà vu ou entendu les spots diffusés cette année dans les médias où un enfant murmure ses difficultés quotidiennes - à l'école, avec ses parents, à la récré, avec ses amis. Il se termine par cette phrase «Un enfant difficile a toujours quelque chose à nous dire».

Cette initiative fait partie d'une campagne menée par le programme de prévention de la maltraitance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le bien nommé yapaka. Un jeu de mot avec «il n'y a pas qu'à», parce qu'il n'y a pas de recette miracle pour éviter la maltraitance. «À chacun de se débrouiller... Mais cette débrouille peut s'avérer galère, détresse et solitude ou au contraire créativité pour autant que l'on trouve appui et solidarité : le coup de pouce d'un ami, d'un voisin, d'un proche, l'aide d'un professionnel... yapaka tente de lancer des pistes»¹. Dans cette perspective, la campagne sur l'enfant difficile insiste d'abord sur le NOUS, qui que nous soyons, parents, mais également voisin, instituteur, ami et toute personne en contact avec l'enfant.

Yapaka a ainsi développé différents outils :

- Tout d'abord un support théorique, un petit livre de Pierre Delion sur l'enfant difficile².
- Ensuite, un webdocumentaire, site web interactif associant, témoignages et vidéos, et offrant de multiples ressources, sous forme de textes et de courts entretiens filmés avec divers professionnels.
- Enfin, un répertoire d'initiatives pour permettre d'identifier des ressources locales par rapport aux questions qui se posent.

L'outil que nous avons décidé de vous présenter ici est le webdocumentaire³. Au centre de la campagne, ce site web s'adresse particulièrement aux adultes qui



sont en contact avec les enfants, et met à leur disposition de nombreuses ressources théoriques et pratiques.

Au fil de l'exploration du site, la question de l'enfant difficile se découvre à la fois comme une question *individuelle*, tel enfant et ses difficultés, et comme une question qui touche *un cercle de plus en plus large*, passant par les parents, les enseignants, les autres adultes ainsi que les institutions qui organisent le contexte dans lequel un enfant est amené à grandir dans notre société. La présentation graphique non linéaire exprime bien le fait que l'enfant se développe lors d'interactions multiples avec différents environnements sociaux.

L'enfant

Le niveau individuel est abordé au travers de 5 plaintes qu'un enfant pourrait ressentir lorsqu'il est en difficulté : *Je trouve pas comment dire / Parfois, je fais pas exprès, je comprends pas / J'arrive pas*

à rester tranquille / Je suis nul en classe / La tv et l'ordi, je peux pas m'en passer. Pour chacune d'elles, les ressources appropriées sont mises à disposition.

«Je trouve pas comment dire»

Ainsi, par exemple pour le thème *Je trouve pas comment dire*, le web-documentaire s'ouvre sur une courte vidéo de Pierre Delion qui invite à rechercher une chaîne de causes ayant amené l'enfant à se trouver en difficulté. Des onglets traitent ensuite de l'importance du jeu, des moments de lecture avec l'enfant, de la recherche d'autres formes d'expression pour que l'enfant retrouve confiance et estime de soi, tout comme la possibilité de se faire aider pour mieux comprendre et retrouver un peu d'équilibre, tous ensemble.

Des pistes concrètes et accessibles sont proposées : un annuaire de services (bibliothèques, services de santé mentale), un lien avec la campagne de yapaka sur le jeu ('Jeu t'aime') ou avec l'ADEPS.

«J'arrive pas à rester tranquille»

Le thème *J'arrive pas à rester tranquille* aborde la question des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA-H). La position adoptée sur cette question reconnaît l'existence d'un TDA-H chez une «petite minorité des enfants (moins de 1%). Pour les autres enfants jugés plus agités que la moyenne, ils parlent d'instabilité motrice. L'agitation, la distraction, l'impulsivité seraient alors la manifestation d'une souffrance psychique chez l'enfant».

Yapaka opte pour une position très tranchée dans ce débat qui occupe autant les professionnels que les parents. Ici, le site a privilégié plusieurs interviews filmées de professionnels qui discutent des médicaments mis à disposition par notre société et des controverses que ces derniers suscitent.

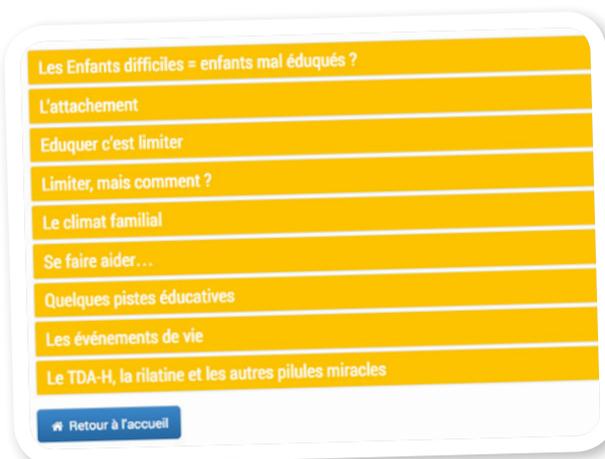
«La tv et l'ordi, je peux pas m'en passer»

La partie qui traite des écrans fait le relais avec la campagne de yapaka sur la règle «3-6-9-12. Maitrisons les écrans». Celle-ci découle des recherches sur les effets des écrans sur les enfants au niveau des émotions, des apprentissages, du développement physique, et cela de manière différenciée selon leur âge. Offrant des repères clairs aux éducateurs pour accompagner les enfants dans leur découverte des écrans en fonction de leur développement, cette règle a pris une ampleur internationale : proposée en France par Serge Tisseron depuis 2008, elle est aujourd'hui aussi relayée en Italie. Quelques réflexions sur la violence et les valeurs véhiculées par certains jeux vidéo et programmes télé complètent les réflexions.

Que peuvent les adultes qui entourent l'enfant difficile ?

Les parents

Sans surprise, le thème des parents est très abondant : les sous-thèmes (voir illustration) sont nombreux pour aborder l'éducation familiale. Ceux-ci sont déclinés par des textes explicatifs, mais également par des interviews de professionnels et d'enfants qui expriment leur vision des règles et des limites.



Les enseignants

Si l'on peut considérer que le thème *Je suis nul en classe* est un peu léger il est contrebalancé par celui des enseignants. «Tous les enfants sont doués pour toutes les matières. Et, même si ce n'est pas vrai, vous devez faire comme si»; «Pour aider un enfant difficile, on lui donne une place, ainsi il n'occupera plus toute la place»; ces citations de Philippe Meirieu, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie résument le point de vue. De manière générale, le webdocumentaire invite à la réflexion sur soi et sur ses représentations de l'enfant difficile - avant de partager ses difficultés avec les collègues - et à établir une communication utile avec les parents.

Quelques exemples pratiques et expériences d'enseignants sont mis en avant. En particulier, le rappel que les étiquettes attachées à certains enfants et transmises entre collègues ont pour effet de les réduire à leurs comportements problématiques.

Les institutions

Le thème des institutions recouvre en réalité quelques-unes des politiques publiques qui impactent la place des enfants dans notre société et donc leur bien-être. Les institutions choisissent-elles de réguler les rapports des nouvelles technologies de communication avec les jeunes enfants ? Les institutions privilégieraient-elles la détection ou la prévention des comportements pathologiques des enfants ? L'aménagement du territoire favorise-t-il les rencontres entre parents, entre enfants, entre voisins, clés pour faire du lien ? Sans parler de la pilule 'parents Bonheur' qui rappelle les dangers de médicaliser l'enfant difficile. Des textes courts expliquent pourquoi ces choix ont à voir avec l'enfant difficile.

Tous les adultes

Enfin, une sorte de pot-pourri d'idées se trouve dans la rubrique *Tous les adultes*. Sous le dicton 'Il faut tout un village pour éduquer un enfant (difficile)', les rubriques approfondissent des réflexions sur l'éducation d'un enfant dans la société contemporaine.

On regrettera cependant que l'enfant ne soit pas suffisamment présent en tant qu'acteur social en rapport avec autrui. Il a son mot à dire. Il le fait avec les compétences, les émotions et les aspirations propres à son âge mais il fait partie du village en question⁴.

En résumé, il s'agit d'un site très riche, qui ouvre à différentes ressources tant écrites qu'audiovisuelles. En moyenne, c'est environ 4.000 visiteurs uniques qui le consultent chaque mois⁵. Chose amusante, les capsules filmées étant rattachées à YouTube, ce dernier propose automatiquement des liens qui ménagent parfois quelques surprises : les films suggérés ne seraient pas nécessairement conseillés par yapaka mais ils apportent de la diversité de discours.

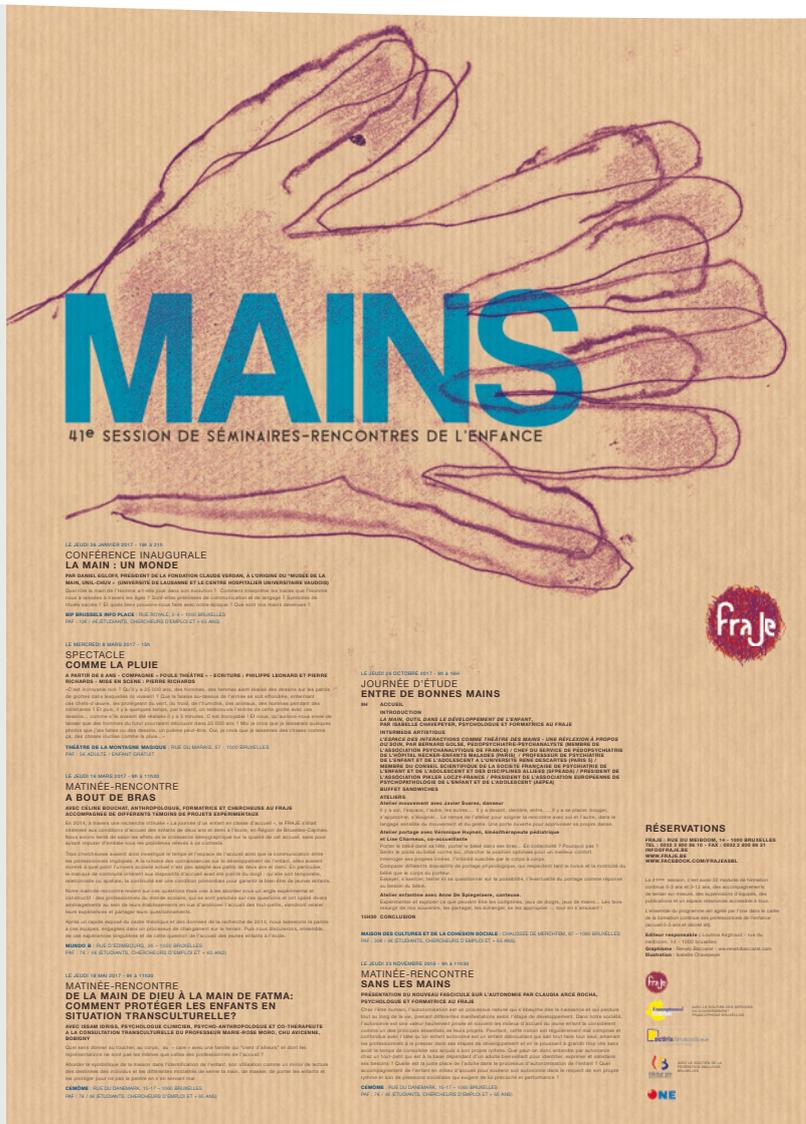
Perrine HUMBLET
Observatoire de l'enfant

N'hésitez pas à diffuser cet outil en l'insérant sur votre site web ! Toutes les infos sont sur www.yapaka.be

- 1 www.yapaka.be consulté le 7 octobre 2016.
- 2 Pierre Delion. *L'enfant difficile*. Coll. Temps d'arrêt – Lectures. Bruxelles, 2016. Téléchargeable sur www.yapaka.be
- 3 <http://www.yapaka.be/enfant-difficile/>
- 4 Voir *Enfants d'Europe n°29, Participation des enfants à la vie quotidienne*, 2016.
- 5 Un visiteur qui revient plusieurs fois n'est compté qu'une seule fois.

41^e SESSION DE SÉMINAIRES-RENCONTRES DE L'ENFANCE DU FRAJE

JANVIER-DÉCEMBRE 2017



Jeudi 26 janvier / 19-21h

Conférence inaugurale «**La main : un monde**»
par Daniel Egloff

Mercredi 8 mars / 15h

Spectacle «**Comme la pluie**»
par la Cie Foule théâtre

Jeudi 16 mars / 9-11h30

Matinée-rencontre «**À bout de bras**»
par Céline Bouchat

Jeudi 18 mai / 9-11h30

Matinée-rencontre «**De la main de Dieu à la main de Fatma : comment protéger les enfants en situation transculturelle ?**»
par Issam Idriss

Jeudi 26 octobre / 9-16h

Journée d'étude «**Entre de bonnes mains**»
avec Isabelle Chavepeyer, Bernard Golse, Javier Suarez, Véronique Huynen, Lise Charneux et Anne De Spiegelaere

Jeudi 23 novembre / 9-11h30

Matinée-rencontre «**Sans les mains**»
par Claudia Arce Rocha

LA 41^e SESSION, C'EST AUSSI 32 modules de formation continue 0-3 ans et 3-12 ans, des accompagnements de terrain sur mesure, des supervisions d'équipes, des publications et un espace ressources accessible à tous.

L'ensemble du programme est agréé par l'ONE dans le cadre de la formation continue des professionnels de l'enfance (Accueil 0-3 ans et Décret ATL).

Programme complet sur www.fraje.be
Renseignements et inscriptions :
02 800 86 10 ou info@fraje.be

Avec le soutien de la Commission communautaire française

Pour recevoir **Grandir à Bruxelles**,
abonnez-vous gratuitement via
observatoire@grandirbruxelles.be
Retrouvez toutes nos publications sur
www.grandirbruxelles.be

